



Compte rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018.

Présents: Mmes Gilbert, Hersard, Lelarge, M. Mayon, enseignants, M. Briant, directeur, , Mmes Favereaux, Duportal, Cormery, Hébert représentants des parents d'élèves, M. Anceau, maire de Saint Roch, M. Halopé, adjoint au maire de Saint Roch, M. Plumé, conseiller municipal. **Excusés:** Mme Lequart, IEN, M. Perrotin, Mme Augusto, représentants des parent d'élèves

• **Bilan de l'année solaire**

L'année s'est bien déroulée.

Des stages de réussite seront vraisemblablement organisés durant les vacances d'été. Des informations seront données aux familles de CM1 et CM2.

Intervention du RASED : pas de prise en charge cette année, l'école n'ayant pas prioritaire pour en bénéficier. Seul le psychologue scolaire est intervenu.

Les parents (élèves du CP au CM2) recevront en fin d'année un exemplaire du Livret scolaire unique (LSU) : bilan du 2^e semestre.

Sécurité : des exercices d'évacuation et de simulation dans le cadre du PPMS sont réalisés régulièrement dans l'année.

PPMS : deux exercices attentat/intrusion ont été réalisés. Un signal d'alerte spécifique a été installé (signal visuel). Un automate programmable a été installé pendant l'été sur la porte d'entrée de l'école (entrée avec badges).

La participation financière des parents en début d'année et les recettes (photos) ont permis des sorties régulières (en rapport avec les projets de classe) :

- JMF (Jeunesses Musicales de France) : classes de GS à CM2, Course longue, à Saint Roch (CII, CIII), château de Langeais (PS/MS, GS/CP, CM1/CM2), parc mini-châteaux+aquarium de Lussault (CE1, CE2/CM1), rencontre Tennis (CE2/CM1, CM1/CM2).

Ces sorties pédagogiques sont des supports au travail de classe et contribuent, notamment, à l'éveil culturel des élèves. Elles sont très importantes au yeux des enseignants.

Point financier (coopérative scolaire) :

- activités : environ 20€/élève
- transport : 1697€
- don : 107,97€

Les élèves de CM2 se sont rendus au Collège, dans le cadre du conseil école-collège : projet commun CM2/6^e autour des arts plastiques. Les CE2 ont passé le permis piéton qui sera remis officiellement à chaque élève.

Des actions citoyennes ont été menées cette année qui s'intègrent dans le parcours citoyen : opération pièces jaunes, collecte de bouchons, notamment. Ces actions viennent compléter le travail quotidien effectué dans les classes autour du Vivre ensemble : gestion des conflits (pratique du message clair), coopération, respect, prévention.

Les CM2 recevront un livre en fin d'année dans le cadre de l'opération « *Un livre pour les vacances* », l'objectif est de renforcer le goût et la pratique de la lecture chez ces élèves qui vont entrer au collège. En lien avec cet objectif, le projet des GS/CP et des CM1/CM2 autour des livres et des albums avec la bibliothèque de Saint-Roch, partenaire de l'école.

A l'occasion de la fête de la musique et à l'invitation du Ministère de l'Education nationale, les enseignants vont demander si des parents musiciens seraient disponibles pour venir jouer un morceau de musique aux élèves le mercredi 4 juillet.

DUER : reste un certain nombre d'éléments à traiter ou en cours de traitement (ventilation dans les toilettes du bâtiment élémentaire, volets roulants dans le bâtiment maternelle, stores dans le bureau de la direction, adaptation du mobilier).

Les travaux d'entretien ont été faits régulièrement, des barrières ont été installées au niveau du jeu « des barres ». L'école a été dotée de mobilier (de 6 chaises (élémentaire), 4 chaises+4 tables maternelles) et de deux classes mobiles dans le cadre d'un appel à projets. dotation « Collèges numériques et innovation pédagogique » (financement Mairie/Etat).

•**Rentrée 2018**

Les effectifs devraient être à peu près stables. L'école aura cinq classes à la rentrée. Les enseignants réfléchissent à une répartition des élèves adaptée en tenant compte des contraintes liées au niveau (priorité au CP : essayer de diminuer le nombre d'élèves avec CP)) ou aux effectifs. Plusieurs répartitions sont à l'étude :

➤PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2

➤PS-MS, GS-CP, CP-CM1, CE1-CE2, CE2-CM2

➤PS-MS, GS-CP, CP-CM1, CE2, CE1-CM2

Des décroissements seront vraisemblablement mis en place à certains moments de la journée pour regrouper certains niveaux (CP, CE2, CM...) dans certaines disciplines (EPS, Histoire/Découverte du monde...).

Deux ATSEM restent indispensables au bon fonctionnement de l'école. Les enseignants apprécient le fait qu'elles soient remplacées en cas d'absence.

Le personnel communal présent sur l'école le sera également à la rentrée prochaine : le personnel en contrat CAE sera présent jusqu'aux vacances de la Toussaint (fin du contrat). Une personne sera ensuite positionnée sur le poste d'ATSEM en CDD, une autre personne sera positionnée sur le poste d'aide bibliothécaire avec un contrat aidé.

Dispositions d'aménagement des rythmes scolaires : l'organisation de la semaine changera à la rentrée prochaine pour l'école de Saint-Roch.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30-12h	8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
Après-midi	14h-16h30	14h-16h30		14h-16h30	14h-16h30

•**Travaux, entretien, budget et investissement:**

Le budget (fonctionnement) voté pour 2018 est identique au précédent, soit 35€/élève. Ce budget permettra d'acheter des manuels pédagogiques et un certain nombre de fournitures scolaires.

Des subventions ont été accordées à la coopérative de l'école: spectacle pour Noël et pour la BCD.

Des travaux et aménagements sont demandés pendant les vacances d'été, notamment l'entretien courant de l'école (grand ménage).

L'équipe enseignante avait demandé toutefois qu'un certain nombre d'investissements (mobilier, notamment) ou d'aménagements soient étudiés. Ainsi l'école devrait se voir doter de mobilier dédié à la maternelle (meuble à bacs maternelle, bac transparent pour atelier maternelle) . La question d'installer un vidéoprojecteur pour la classe de PS/MS n'est pas tranchée.

Les demandes d'aménagement sont les suivantes : installer des barrières ou séparations avec portillon d'accès devant les parties engazonnées de la cour, planter des arbres dans la cour, remplacer un bambou. Le revêtement (sol) de certains jeux de cour est usé : il faudrait le changer. La possibilité de planter deux arbres dans la cour est à l'étude. Un vidéoprojecteur est à remplacer (classe 6).

Un contrat devrait être passé avec un prestataire pour assurer la maintenance du matériel informatique et numérique de l'école.

En outre les enseignants demandent à ce que soit étudiée la possibilité d'allouer un budget spécifique au transport, notamment pour compenser la diminution de celui de la communauté de communes. En effet le budget alloué par Gatine/Racan a été divisé par deux. Celui-ci ne permet pas de financer les sorties culturelles ou sportives en accord avec les exigences des programmes (notamment les parcours artistiques, culturels, citoyen, de santé). De plus, les élèves de Saint-Roch ne pratiquent pas d'activités aquatiques (inscrites également aux programmes de l'école primaire).

Monsieur le maire proposera au conseil municipal une réflexion sur la création d'un budget transport au budget 2019, pour répondre aux besoins évoqués, voir dans quelle mesure il est possible de compenser la diminution du budget communautaire et pour envisager le déplacement des élèves à Fondettes lors de l'ouverture de sa piscine (2019 ou 2020).

Un dernier problème, lié au chauffage est évoqué : la chaudière été réparée. Cependant, les élèves et le personnel souffrent régulièrement du froid aux périodes d'intersaison. Avant l'allumage du chauffage ou juste après son extinction (d'autre part, certains jours, les classes sont très froides le matin et elles sont très longues à chauffer). La solution d'un chauffage d'appoint est rejetée, la mairie recherche une solution.

Le grand ménage sera réalisé à l'école avant la reprise de septembre.

● **Projet d'école :**

Le Directeur académique avait fixé 3 axes : favoriser la réussite de tous les élèves, travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège et créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves.

Les actions menées cette année par les enseignants s'inscrivent dans les fiches-actions suivantes :

➤ *Aide aux élèves, Conseil école/collège, Cahier culturel/PAC, Liaison GS/CP, APS/APER/éducation civique, Mieux vivre ensemble/Conseil d'élèves/coopération entre élèves, Sorties et interventions culturelles.*

L'équipe enseignante a réalisé le bilan de ce projet d'école et attend les consignes pour en élaborer un nouveau.

● **Activités associatives**

La fête de l'école est en préparation (vendredi 29 juin). La sécurité sera assurée par un agent municipal, assermenté. L'APE prend en charge la partie kermesse (les parents d'élèves volontaires sont d'ailleurs les bienvenus) et propose un repas en soirée. Rappelons que la fête d'école est avant tout un moment de convivialité et d'échange entre enfants, parents et enseignants.

Le déroulement de la fête est le suivant: spectacle des enfants, kermesse (cour de l'école) et repas organisé par l'association de parents d'élèves aux abords du plateau sportif.